



MAISON DE JUSTICE
ET DU DROIT

Maison de Justice et du Droit

COMMENT SE RENDRE À LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT ?

DE LA GARE RER D'ÉPINAY-SUR-SEINE,
QUARTIER D'ORGEMONT

> bus 361 ou T8

DE LA GARE SNCF D'ÉPINAY-VILLETANEUSE

> bus 37 ou 361

DU QUARTIER DES BÉATUS-RÉPUBLIQUE

> T8

DU QUARTIER CYGNE D'ENGHIEU-LES ÉCONDEAUX

> bus 254 ou 37

Maison
de
Justice
et du
Droit

HORAIRE D'OUVERTURE

Le lundi : 9h-12h / 13h15-17h

Le mardi : 9h-12h / 13h15-19h

Le mercredi : uniquement par téléphone

Le jeudi : 9h-12h / 13h15-17h

Le vendredi : 9h-12h (fermé l'après-midi)

Ville d'Épinay-sur-Seine - Direction de la communication - Janvier 2023 - Ne pas jeter sur la voie publique.



1 rue de la Terrasse
93800 Épinay-sur-Seine
01 48 23 22 27
mjdepinaysurseine@gmail.com

Maison de Justice et du Droit

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

a pour mission d'informer et d'orienter les justiciables. Un greffier et une assistante juridique sont à la disposition des habitants pour les accueillir, les renseigner et les orienter vers les différents intervenants.

De nombreuses permanences, gratuites et confidentielles, sont proposées.

• SOS VICTIMES 93

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Une juriste de l'association reçoit les victimes d'infractions pénales : violences, agression sexuelle, escroquerie...

sur rendez-vous

• DROIT DES ÉTRANGERS ET DE LA NATIONALITÉ

Mardi de 9h30 à 12h

L'association **Juris Secours** informe sur le droit des étrangers et le droit de la nationalité : titre de séjour, demande de regroupement familial...

sur rendez-vous

• PERMANENCE D'UN NOTAIRE

Un jeudi par mois à partir de 14h15

Il donne des informations en matière de successions, ventes immobilières, donations, contrats... Attention, il s'agit uniquement de conseils ponctuels : le notaire n'assure ni le suivi de dossiers, ni la rédaction d'actes.

sur rendez-vous

• CONSULTATION D'UN AVOCAT

Mardi de 17h10 à 19h

Des avocats du **Barreau de la Seine-Saint-Denis** exerçant à Épinay-sur-Seine assurent des consultations juridiques généralistes. Attention, ils donnent des informations et conseils ponctuels, mais ils ne suivent pas les dossiers et ils ne rédigent aucun acte.

sur rendez-vous

• CONCILIATION CIVILE

Mardi et mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Un conciliateur essaye de renouer le dialogue entre les deux parties, par le biais d'une ou plusieurs séances de médiation en cas de problème de la vie quotidienne (conflits de voisinage...).

sur rendez-vous

• MÉDIATION FAMILIALE (Adef Médiation)

Jeudi de 9h à 12h et de 13h15 à 15h

et vendredi de 9h à 12h

Une médiatrice de la **Sauvegarde 93** aide à résoudre les conflits familiaux par le dialogue (divorce, séparation, conflit entre enfants et parents...).

sur rendez-vous

• DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Jeudi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h30

Cette permanence du **Centre d'information sur les droits des femmes et de la famille** (CIDFF) aborde les violences conjugales, le divorce, le recouvrement de pension, le domicile conjugal...

sur rendez-vous

